

Dépôt de plaintes pénales

EN CAS D'URGENCE ☎ 117

Pour déposer une plainte pénale, 3 possibilités:

Plainte en ligne (e-plainte)

Possible pour les plaintes suivantes uniquement:

- Vol simple, contre inconnu et sans signalement de l'auteur (par ex. vol d'un téléphone portable, d'un cycle)
- Dommages à la propriété sur un objet ou un véhicule

Accès à l'e-plainte

www.lausanne.ch/eplainte



Prendre rendez-vous au poste de police de la Gare

Veillez appeler le 021 315 34 17 de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Vous rendre au poste de police de la Gare sans rendez-vous

Poste de police de la Gare
Rue du Petit-Chêne 36
Tél. 021 315 37 70

Horaires

Du lundi au samedi de 09h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 16h00

Transports publics
Arrêt Lausanne-Gare

Stationnement

Contrôle du stationnement

Autorisation de parcage en ville, cartes à gratter

Office de la circulation et du stationnement
Rue St Martin 31
Tél. 021 315 38 00

Horaires

Du lundi au vendredi de 07h30 à 17h00

Transports publics
Arrêt Place du Nord

Objets trouvés, notifications, commandements de payer, certificats de vie (bureau ORNOT)

Objets perdus/trouvés

Possibilité de retrouver un objet perdu grâce à l'application «Easyfind»:
www.lausanne.ch/objets-trouves

Tél. 021 315 33 85

Notifications, commandements de payer, certificats de vie

Place de la Riponne 10
Tél. 021 315 34 68

Horaires centrale téléphonique

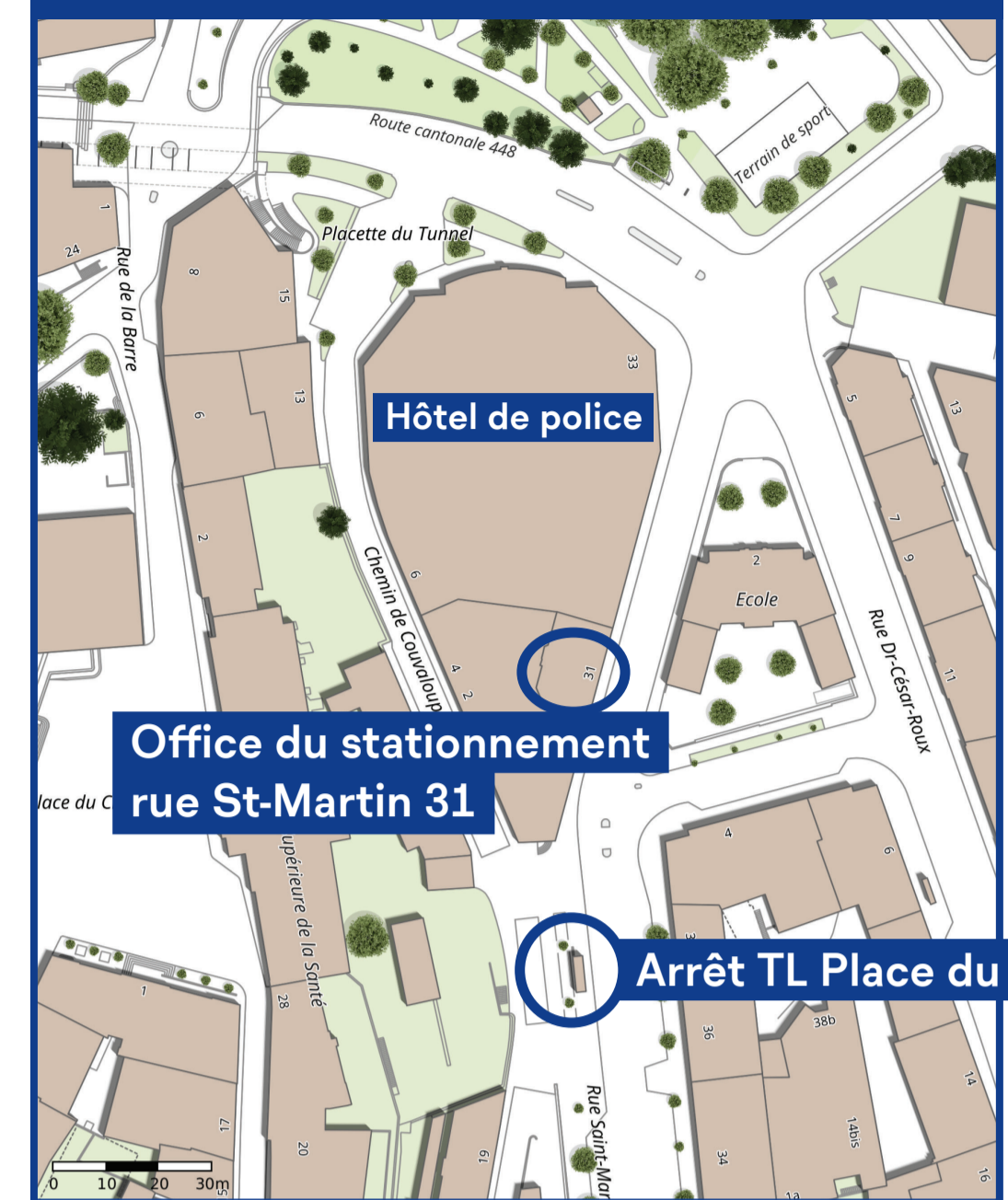
Du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30

Horaires ouverture guichets

Lundi, mardi, jeudi et vendredi:
de 13h00 à 16h00

Transports publics
Arrêt Riponne

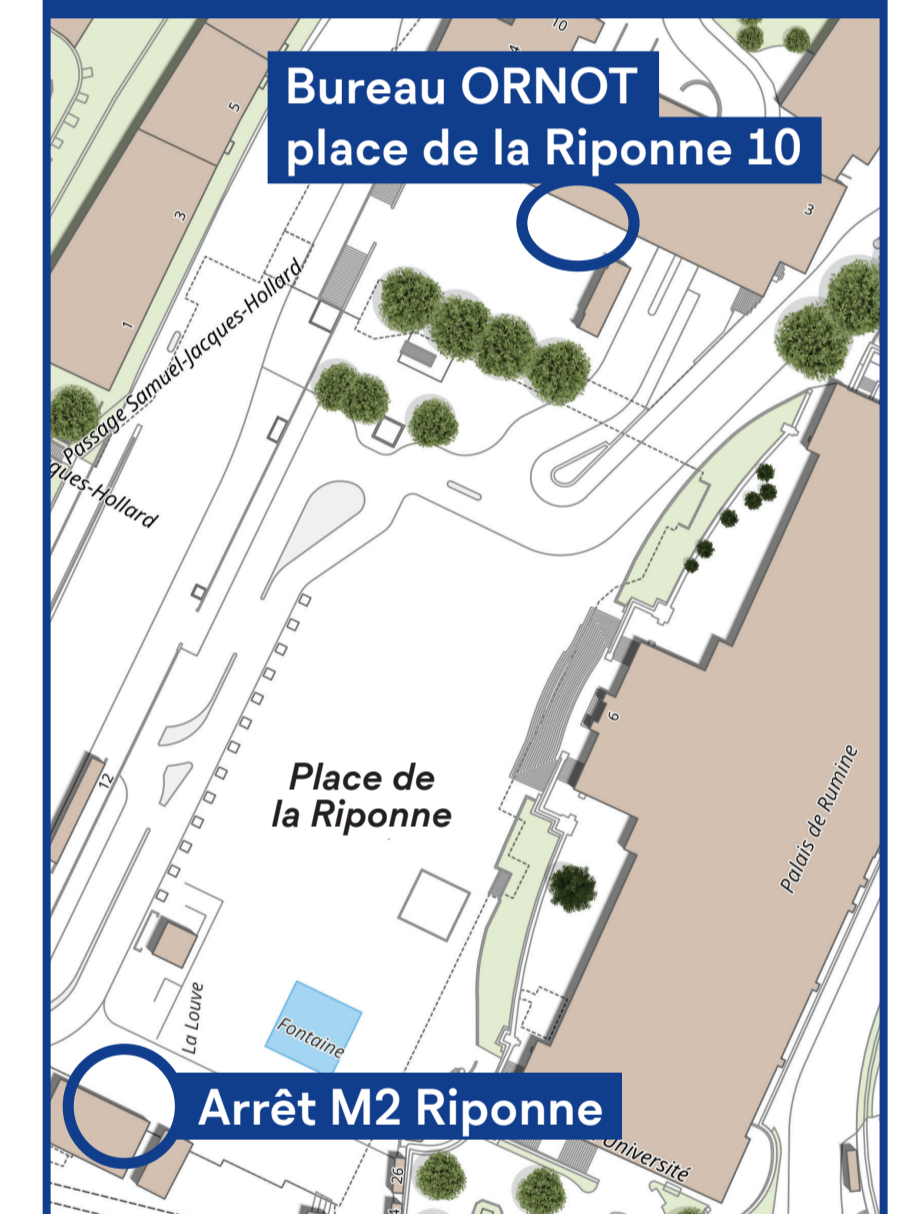
Accès office du stationnement



Poste de police de la Gare



Bureau ORNOT



Tout renseignement Police

Tél. 021 315 15 15 (24h/24)

Plus d'informations sur:

www.lausanne.ch/police

EN CAS D'URGENCE ☎ 117